

## Demande de mise sous tutelle

-----  
Par mikado95200

Bonjour,

Je suis un homme bien portant de 46 ans sans aucune déficience intellectuelle et mentale mais j'ai un problème de phobie sociale (timidité devant 2 personnes ou plus et timidité handicapante vis-à-vis du sexe opposé ce qui entraîne le plus souvent un repli sur soi) et je suis en train de vendre un appartement à un prix nettement inférieur au prix "normal" (35 000 euros d'écart, aux dires de mes proches). J'ai trouvé acquéreur et j'ai signé un compromis de vente. Mon père, quand il a appris la nouvelle, a décidé d'annuler la vente et, qui plus est, de me mettre sous tutelle. Je crois qu'il a été voir un médecin pour prétendre et faire croire à l'agence immobilière que je ne suis pas capable de gérer correctement mon patrimoine et mon argent. Il m'a de plus fait récemment interner dans une clinique psychiatrique pour que l'on m'examine mais à aucun moment, on ne m'a donné de médicaments. On m'a toutefois conseillé d'en prendre pour m'aider à lutter contre ma phobie sociale. Je n'ai pas écouté les conseils et je suis sorti de la clinique il y a quelques jours.

1) Ma question principale est : mon père peut-il annuler la vente sans mon accord ?

2) qu'est ce qu'une sauvegarde de justice, concrètement ?

Si cette mesure m'est appliquée, en suis-je avisé par courrier ou bien une personne rentre-t-elle chez moi à l'improviste pour se saisir, par exemple, de mes cartes de crédit ?

3) Si une procédure de mise sous tutelle est lancée contre moi, en serai-je avisé par courrier ?

Merci.

-----  
Par CERILLY

Mikado bonjour,

Je pense que tant que tant que vous n'aurez pas été examiné par un médecin expert près le tribunal de Grande Instance dont dépend votre domicile vous n'avez pas de soucis à vous faire quant à une éventuelle demande de mise sous tutelle ou curatelle. Cet examen est très spécifique et ne souffre d'aucune ambiguïté quand aux questions qui pourraient vous être posées par rapport à votre état physique et mental. Vous saurez, si vous êtes suffisamment lucide, où veut en venir le praticien qui vous examinera.